



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COURS DE DANSE HIP-HOP – ANNEE 2011-12

J'inscris mon enfant au cours de DANSE HIP-HOP :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom du/de la répondant/e légal/e :

Le courrier doit être adressé à :

Nom : Prénom :

Rue et N° :

Code postal : Localité :

Tél. privé : Tél. prof. :

Je, soussigné/e, inscris mon enfant, avec son consentement, au cours de danse hip-hop organisé par la Maison de quartier des Pâquis. J'ai pris connaissance des dispositions du contrat figurant au dos du présent document, en particulier des conditions de paiement. J'accepte ces conditions et me déclare prêt/e à m'acquitter dans les délais prévus des sommes dues pour les cours envers la Maison de quartier des Pâquis. De plus, je fais les recommandations d'usage à mon enfant afin qu'il/elle adopte un comportement adéquat pendant les leçons et suive les consignes données par le/la professeur/e.

Fait à Genève, le

Signature du/de la répondant/e légal/e :

**CE FORMULAIRE DUMENT COMPLETE DOIT ETRE RAPPORTE OU ENVOYE PAR COURRIER A
LA MAISON DE QUARTIER DES PAQUIS, 50 RUE DE BERNE, CP 61, 1211 GENEVE 21**

TOURNEZ SVP 

**CONTRAT ENTRE L'ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER
DES PAQUIS, PRIEURE, SECHERON (MQP)
ET**

LES REPRESENTANTS LEGAUX DES ELEVES DU COURS DE DANSE HIP-HOP

1. PRINCIPE

Les cours de danse hip-hop organisés par la MQP ne sont pas subventionnés. Ils sont autofinancés, ce qui signifie que le paiement des cours de danse hip-hop sert directement à la rémunération du professeur. Les cours de danse hip-hop sont accessibles aux jeunes de 10 à 15 ans. La MQP organise une présentation du travail, sous la forme d'un spectacle public, qui se tiendra en juin 2012. Les cours ont lieu une fois par semaine et durent 1h30 (les vendredis de 18h00 à 19h30).

2. CALENDRIER

Les cours de danse hip-hop se déroulent sur 36 semaines, du lundi **5 septembre 2011** au vendredi **22 juin 2012**. L'année est divisée en cinq périodes :

- 1^{ère} période : du lundi 5 septembre 2011 au vendredi 4 novembre 2011
- 2^{ème} période : du lundi 7 novembre 2011 au vendredi 23 décembre 2011
- 3^{ème} période : du lundi 9 janvier 2012 au vendredi 2 mars 2012
- 4^{ème} période : du lundi 5 mars 2012 au vendredi 4 mai 2012
- 5^{ème} période : du lundi 7 mai 2012 au vendredi 22 juin 2012.

3. PAIEMENT

Le tarif annuel est de **frs. 300.-** , soit **frs. 60.-** par période. Le paiement se fait par période, tous les deux mois, à réception de la facture. Les dates d'échéance des paiements sont les **30 septembre 2011**, **30 novembre 2011**, **30 janvier 2012**, **30 mars 2012** et **30 mai 2012**. Le paiement se fait par bulletin de versement.

Des frais de rappel sont facturés dès le premier rappel.

4. CONDITIONS

Le(la) participant(e) est inscrit(e) pour la durée d'**une année scolaire**. En cas de maladie de longue durée ou d'accident, seul un certificat médical transmis à la direction dans les meilleurs délais permettra l'annulation d'une période. La MQP se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs périodes si l'enfant ne suit pas les consignes du/de la professeur/e et perturbe le bon déroulement des leçons.

ATTENTION : La MQP n'accepte pas de départ en cours d'année.

5. VACANCES ET JOURS FERIES

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances ni les jours fériés et ne sont pas remplacés, ni remboursés.

- **vacances d'automne** du lundi **24 octobre** au dimanche **30 octobre** 2011
- **vacances de Noël** du samedi **24 décembre 2011** au dimanche **8 janvier** 2012
- **vacances de février** du lundi **13 février** au dimanche **19 février** 2012
- **vacances de Pâques** du lundi **2 avril** au dimanche **15 avril** 2012
- **fête du travail** le mardi **1^{er} mai** 2012
- **Ascension** le jeudi **17 mai** 2012
- **Pentecôte** le lundi **28 mai** 2012
- **vacances d'été** dès le lundi **25 juin** 2012